Sécuriser ses pratiques RH : le RGPD appliqué aux ressources humaines

Sécurisez vos pratiques RH et protégez les données de vos candidats et salariés, de l'embauche à l'après-rupture.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Sécuriser ses pratiques RH en appliquant les principes du RGPD aux données des candidats et des salariés
- Identifier les traitements RH et les documenter dans le registre
- Informer les candidats et les salariés et répondre à leurs demandes d'accès
- Encadrer les outils de suivi des salariés et les prestataires RH
- Construire la feuille de route RGPD du service RH

POINTS FORTS

Mise en pratique sur des cas réels apportés par les participants

Programme adaptable à votre secteur et à vos outils en intra

Démarche pédagogique, documentation remise et évaluation

- Recueil des besoins du participant, en amont de la formation
- Préparation et diffusion de supports pédagogiques
- Apports théoriques illustrés par des cas concrets
- Cas pratiques et mises en situation ciblées
- Personnalisation de la formation à travers de nombreux échanges
- Évaluation des acquis en fin de formation, par quiz ou mise en situation pratique
- Évaluation de la satisfaction et de l'engagement

INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC CONCERNÉ
Dirigeants, DRH et responsables RH, DAF, managers, juristes

PRÉREQUIS
Aucun

DURÉE
1 journée soit 7 h au total

MODALITÉS DE DISPENSE
Formation inter-entreprises, intra-entreprise, sur mesure ou individuelle.
Pour chacun de ces formats : en présentiel ou à distance en classe virtuelle.

TARIFICATION
Formation INTER 890 € HT par personne (TVA non applicable, art. 261-4-4° du CGI)
Minimum 4 personnes - Maximum 12 personnes
Formation Intra - Sur mesure - Individuelle : demander un devis pour personnaliser le programme de cette formation pour qu'elle réponde aux spécificités de votre entreprise.
Prise en charge possible par l'OPCO de votre entreprise, selon ses critères.

DATES - LIEUX - DÉLAI D'ACCÈS
Date et lieu à déterminer en fonction des possibilités et disponibilités respectives.
Formation organisée sous 2 à 4 semaines à compter de la validation de la formation, selon les disponibilités respectives.

FORMATEUR
Expert ROLEV IMPACT

SANCTION DE LA FORMATION
Remise d'une attestation de fin de formation

RECOMMANDATIONS
TV – Écran permettant une diffusion
Connexion internet à haut débit

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
Pour vous permettre d'accéder et de suivre nos formations dans les meilleures conditions nous vous invitons à nous contacter afin de déterminer la solution la mieux adaptée à votre besoin. La référente handicap pourra, si nécessaire, proposer l'appui de réseaux d'accompagnement spécialisés (Agefiph, FIPHFP, Cap Emploi, MDPH...) afin d'identifier les aménagements les plus adaptés.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
contact@rolevimpact.com
06 15 38 72 52
www.rolevimpact.com

ROLEV IMPACT

Sécuriser ses pratiques RH : le RGPD appliqué aux ressources humaines

Programme

1 **Sécuriser ses pratiques RH : les notions clés du RGPD**
Données personnelles des candidats et des salariés, données sensibles
Responsable de traitement, sous-traitant, rôle du DPO
Gouvernance : rôles du service RH et du DPO
Grands principes : finalité, base légale, minimisation, durée de conservation, sécurité
Le consentement du salarié : dans quels cas il est valable
Sanctions et risques pour l'entreprise

2 **Les données RH, de l'embauche à l'après-rupture**
Recrutement : données des candidats et durée de conservation
Dossier du salarié, paie, gestion des compétences
Fin du contrat : ce que l'on conserve et combien de temps
Protection sociale et données fiscales des salariés
Outils de suivi des salariés : géolocalisation, vidéosurveillance, télétravail, messagerie

3 **Documenter la conformité**
Cartographier les traitements RH et tenir le registre
Informer les candidats et les salariés : mentions d'information, chartes, règlement intérieur
Prestataires RH (paie, SIRH, recrutement) : clauses et vérifications
L'analyse d'impact : quand elle s'impose en RH
Les données traitées par le CSE

4 **Répondre aux salariés et gérer les incidents**
Demande d'accès d'un salarié : délais et contenu de la réponse
Données personnelles et preuve en cas de contentieux
Violation de données : le rôle du service RH

5 **Construire sa feuille de route RH**
Conduire le projet : cartographie, calendrier, priorités
Sensibiliser les équipes et les managers
Cas pratiques

Nature de l'action Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L. 6313-1 du Code du travail
Suivi de l'action Feuilles d'émargement, ou relevé de connexion en classe virtuelle. **Appréciation des résultats** Évaluation des acquis en fin de formation.
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.